

COMMENTAIRES DES JURYS  
COMPOSITION FRANÇAISE

Épreuve ÉCRITE de COMPOSITION FRANÇAISE..... 2

## Épreuve ÉCRITE de COMPOSITION FRANÇAISE

---

Moyenne	Ecart type	Note la plus basse	Note la plus haute
9,38	3,93	1,0	20,0

En 2004, les candidats étaient invités à répondre à une question : « N’y a-t-il pas quelque ambiguïté à dénoncer l’excès, la démesure, dans une littérature qui les met en scène et les dit ? »

Le jury, une nouvelle fois, veut rappeler sa bienveillance à l’égard des étudiants et des compositions de Lettres qu’ils rédigent ! Un peu d’honnêteté intellectuelle dans la réflexion, un sérieux visible dans la maîtrise des textes et des connaissances, un peu d’habileté dans la manière d’écrire, tout ce qui peut être valorisé est généreusement récompensé. Quand toutes ces qualités sont réunies dans un devoir, on n’hésite pas à lui attribuer les notes les plus élevées.

Sur les exigences du jury, les rapports des années antérieures ont été limpides. Mais ces rapports, semble-t-il, n’ont pas été suffisamment médités par les candidats. Et les copies de cette année nous invitent à effectuer quelques rappels très fermes.

### **I. La réflexion**

L’épreuve de « composition » est d’abord **une épreuve de réflexion** et cette réflexion **repose sur un sujet qu’il faut affronter constamment.**

Citons le rapport de 2003, qui détaillait notre exigence sur ce point.

**« En fait, le sujet doit être considéré comme un « filtre » ou un « crible » qui permet de repenser le thème de l’année et d’examiner les auteurs du programme dans une formulation originale (celle de l’énoncé).**

(...)

**Quelques conseils à appliquer :**

**1. Il faut affronter tous les termes de l’énoncé.**

**2. Il faut considérer qu’un terme est toujours plus riche que sa simple définition.**

**Les candidats doivent en effet concevoir que les mots contiennent en fait des notions, voire des concepts. Notions et concepts qui souvent possèdent une histoire et qui « enrichissent » la simple définition du mot.**

**3. L’analyse des notions ne se limite pas à l’introduction. L’ensemble du devoir doit affronter la richesse notionnelle de l’énoncé.**

**Dans ce cadre la pensée doit être considérée comme une pesée permanente des termes du sujet. »**

Malgré ces conseils, répétés d’année en année, la plupart des copies ne prennent aucun soin d’analyser l’énoncé.

En 2004, un plan, inlassablement répété, a été servi au jury :

1) La démesure est « présente » dans les textes ; et nombre de candidats nous en déclinent imperturbablement et interminablement les formes (démesure physique chez Rabelais, démesure religieuse, démesure morale, mais aussi démesure langagière)...

2) Cette démesure est « dénoncée » par les auteurs.

Certains candidats, quand ils en ont le temps, ferment leur devoir sur une conclusion péremptoire : « avec tout ce qu'on a dit, **on voit bien** qu'il n'y a pas d'ambiguïté dans les textes ». Beaucoup sont même interloqués qu'on les interroge sur ce point. Au bout d'une année d'étude, tout n'est-il pas enfin « clair » ?

On était pourtant en devoir de s'interroger.

La « présence » de la démesure est-elle la même chose que sa « mise en scène » ? Rares sont ceux qui se sont interrogés sur la dimension spectaculaire de la démesure. Il y a pourtant, chez Platon, une forme dialoguée, qui pourrait faire songer au théâtre ; la réflexion sur la démesure se « joue » (comme on « joue » sur scène) dans un affrontement entre des personnages, dont l'un au moins est fictif : Calliclès ; il y a chez Platon comme un théâtre de la pensée... L'oeuvre de Molière n'appartient-elle pas au genre dramatique ? La mise en scène ne peut-elle pas du coup être lue comme une interrogation sur la démesure portée devant les yeux du spectateur ? Quant à Rabelais, d'une manière plus subtile peut-être, ne met-il pas en scène son propre texte, notamment dans la Préface ou l'Avis au lecteur ?

Si l'on acceptait, à l'invitation du sujet, de considérer les auteurs comme « metteurs en scène » de la démesure, la scène était sans doute les textes eux-mêmes et le « spectateur » le lecteur ! Les meilleurs candidats ont tenté de nous expliquer cela.

Suffit-il de « dire » pour « dénoncer » ? Les deux termes sont-ils de simples équivalents ?

Combien de fois, dans nos différents rapports, avons-nous **mis en garde contre les faux synonymes** ? Cette année, la confusion des termes interdisait tout mouvement de la pensée.

### **Le plus grave reste assurément l'évacuation pure et simple d'un mot clé de l'énoncé.**

De fait, la notion d'ambiguïté n'est pas souvent définie. Le terme est-il si opaque qu'on se refuse à en parler ? Ou bien si « clair » qu'on se croit dispensé de l'analyser ?

On pouvait définir l'ambiguïté dans un sens très strict comme « le caractère de ce qui entre dans deux catégories » ; de manière élargie, comme « le caractère de ce qui est susceptible de plusieurs interprétations » ; on pouvait encore la définir comme « ce qui manque de netteté ». Quoi qu'il en soit, il fallait affronter cette notion, tenter de la peser, conformément aux conseils que nous avons donnés dans le rapport de 2003 et la confronter aux oeuvres.

Ainsi, l'ambiguïté liée à la pluralité des interprétations a produit quelques réflexions intéressantes.

Certains candidats s'interrogent ? Où se situe en fait cette éventuelle « ambiguïté » ? Beaucoup ont songé au lecteur partagé entre son rejet de la démesure et la fascination qu'elle exerce sur lui à travers des personnages qui ne manquent pas de grandeur (Calliclès, Dom Juan, Gargantua).

Plus rares sont ceux qui, acceptant de lire le sujet, ont poussé leur exploration jusqu'aux auteurs eux-mêmes. Le très aristocratique Platon n'est-il pas au fond fasciné par l'arrogant Calliclès ? Pourquoi, en effet, ne pas clore le dialogue sur une victoire sans appel de Socrate ? Pourquoi laisser l'oeuvre « ouverte » à une éventuelle réponse ou à un silence méprisant ? Un candidat tente de combler ce silence en faisant parler Calliclès : « Je te rappelle, Socrate, que tes propos me laissent indifférents ; tu ne saurais me convaincre et je suis lassé d'écouter ce que tu dis. »

Que **Dom Juan** soit susceptible d'être interprété comme une apologie du libertinage n'échappe pas à certains candidats : s'agit-il alors d'une erreur de lecture ? Ou bien Molière, précisément, n'aurait-il pas entretenu le doute ?

Quant à Rabelais, même s'il condamne les excès d'un Picrochole, n'est-il pas fasciné par le gigantisme de ses héros ? Ne fût-ce que sur un mode imaginaire ?

Le sujet invitait à une certaine subtilité. Non pas que le jury ait le goût de l'obscur, mais parce que le thème de l'année invitait à interroger l'ambiguïté inscrite dans les notions mêmes du programme.

## II. Le plan

Un autre défaut refléurait (si l'on peut dire) dans les copies de cette année. Il semblait en voie de disparition. Il a réapparu avec une incroyable vigueur. Il s'agit du plan par auteurs ! Citons le rapport 2003 !

« **Le plan par auteurs est évidemment à bannir, aussi bien au niveau du devoir entier qu'au niveau de la construction de chaque partie. Cette exigence découle de la nature même de la composition française : elle réclame une confrontation entre des idées (et donc entre les auteurs), et non pas une liste froide et statique de remarques préfabriquées.**

**Soyons clairs : un « plan » n'est pas un catalogue. Les étudiants pourraient méditer ces paroles du philosophe Aristote : « Toute belle chose composée de partie – qu'il s'agisse d'un animal ou de tout autre chose – suppose (...) de l'ordre entre ces parties. » (Poétique, chapitre 7). L'allusion à l'animal peut sans doute éclairer des naturalistes : l'ordre est d'abord organique »**

Or, voici le plan d'une « partie » caractéristique des devoirs de cette année : « Nous allons voir qu'il y a une présence de la démesure (...) On voit cela d'abord chez Molière (...) On retrouve la même chose chez Platon (...) Chez Rabelais aussi, on retrouve *la même idée* (...). **On voit bien** que la démesure est présente chez les auteurs. »

La « même idée » : quel aveu ! Il n'y en a qu'une, en fait ! Et comme elle est superficielle !

Faute d'une véritable réflexion, un nombre très élevé de candidats ont ainsi fait défiler les oeuvres dans une procession arbitraire. Rabelais, puis Platon, puis Molière ; ou bien (l'ordre semble peu importer) Molière puis Rabelais puis Platon. D'autres semblent adeptes de la chronologie : Platon puis Rabelais puis Molière.

Cette manière de procéder n'est pas de bonne méthode : elle conduit à remplacer la réflexion par de l'illustration. « On voit bien que », nous dit-on à la fin ! Or le jury n'a pas une bonne « vue » : la composition française n'est pas une affaire de vision mais de réflexion intellectuelle.

Redisons-le encore : **le plan par auteurs est à bannir aussi bien dans le devoir entier que dans la construction interne des parties.**

## III. Les connaissances

Illustration, narration, cours récités : on aurait l'impression que les connaissances sont plutôt satisfaisantes.

En fait la connaissance des textes est trop souvent de seconde main. En témoignent les nombreuses fautes d'orthographe commises sur le nom des personnages : pauvre Polos ! devenu Pollos et même Polosse ! Calliclès perd souvent un de ses « l ». Socrate gagne souvent en dignité : on ajoute un « s » à son nom (à moins qu'il ne s'agisse d'un archaïsme ou d'une allusion au grec !). Picrochole subit mille avanie : Pichrocole, Pichrochole. On hésite : où faut-il placer un « m » dans Dom Juan ? Faut-il écrire Don Juam ? Dom Juam ?

La référence aux textes est souvent convenue. Les passages évoqués sont fréquemment les mêmes, inlassablement, d'une copie à l'autre. Le « torche-cul » a marqué plus d'un candidat !

Ce qui frappe surtout, c'est **le manque de citations précises**. Ainsi, Rabelais a surtout donné lieu à de longs développements narratifs. Hélas, Rabelais est un génie et quel que soit le talent de conteur dont on fait preuve on n'est que rarement à la hauteur du grand humaniste...

Nous invitons les candidats à **se constituer pendant l'année un florilège personnel** qu'ils sauront mettre au service du sujet le jour du concours.

#### **IV. La langue**

Le rapport de l'an dernier invitait les candidats à prendre le plus grand soin de la qualité de la langue.

La lecture des copies de cette année nous conduit à renouveler l'essentiel de nos remarques.

« **L'orthographe d'usage est parfois maltraitée. (...)**

**Les règles d'accord sont trop négligées. Beaucoup de noms communs prennent un « s » au pluriel, avec de notables exceptions ! Le participe passé s'accorde, avec toutes sortes de subtilités dont on peut s'informer ! Quand deux verbes se suivent le second ne se met-il pas à l'infinitif ? Tout cela est bien connu : on pourrait l'appliquer.**

**La proposition interrogative indirecte est souvent maltraitée. Les futurs candidats peuvent sans difficulté se perfectionner sur ce point (il peut leur être utile dans l'annonce du plan, notamment).**

**L'accentuation est trop souvent négligée. Elle rend certaines copies presque illisibles. Un peu d'attention permettrait de remédier à cette négligence. »**

On ajouterait volontiers que **la ponctuation** est de plus en plus fautive et qu'on serait bien inspiré de lui accorder davantage d'attention.

Encore une fois nous invitons les candidats à **prendre conscience de leurs difficultés et à les maîtriser.**

#### **V. Remarque sur les sujets proposés**

Un examen superficiel de quelques « annales » permet d'éclairer l'esprit dans lequel bien des sujets sont proposés.

« Nous humanisons ce qui ce passe dans le monde en nous en parlant, et dans ce parler nous apprenons à devenir humain. »

« Et le pis est que ce que je sais, je suis forcé de le dire à d'autres, comme un amoureux, comme un ivrogne, comme un traître. »

« L'amitié - affirme Maurice Blanchot - passe par la reconnaissance de l'étrangeté commune qui ne nous permet pas de parler de nos amis, mais seulement de leur parler. »

« La paix se produit comme aptitude à la parole »

Les textes inscrits au programme ne sont pas des articles de journaux ; on ne saurait les traiter comme un simple « vecteur », un canal destiné à véhiculer des idées. Ce qu'ils nous disent est intimement lié à la singularité de leur forme.

#### **Conclusion**

Nous invitons les candidats du concours 2005 à lire attentivement les remarques qui précèdent et à en tenir compte.

Ils peuvent aussi, avec profit, consulter le rapport du concours 2003 qui reste disponible « en ligne ».

**Correcteurs** : Mmes Guillou, Lecomte, MM. Bertrand, Echelard, Naizot (R), Wacrenier.

**Expert** : M. Naizot.